

2. COOPERATION CULTURELLE

2.1 Foire du livre de Bruxelles et rencontre d'éditeurs

La Partie belge note que la Partie québécoise participera à la Foire internationale du Livre de Bruxelles, qui se tiendra en mars 1978. Elle souhaite obtenir une information complète sur les foires et salons de livres qui se dérouleront au Québec en 1978. Les deux Parties conviennent d'apporter leur appui à ce genre de manifestation, en particulier en organisant à ces occasions des rencontres entre éditeurs belges et québécois.

2.2 Exposition des meilleurs livres de l'année

Les deux Parties donnent leur accord à un échange d'expositions des cinquante (50) meilleurs titres publiés dans l'année. Ces expositions se tiendront dans les bibliothèques publiques du Québec et de la Belgique. Ces livres seront ensuite offerts à l'une des bibliothèques qui auront reçu l'exposition.

2.3 Echange entre la Bibliothèque Royale Albert Premier de Belgique et la Bibliothèque Nationale du Québec

2.3.1 La Partie belge informe la Partie québécoise que le projet de protocole d'échange de livres entre ces deux (2) instituts a été transmis à la Bibliothèque Royale Albert Premier. Elle fera connaître dès que possible à la Partie québécoise la position des autorités compétentes de la Bibliothèque Royale.

2.3.2 La Partie belge accepte d'accueillir pour une période de cinq (5) jours en 1978 le responsable du Bureau du dépôt légal de la Bibliothèque Nationale du Québec afin de procéder à un échange d'informations administratives et professionnelles.